



## EDITO



Pierre-Jean BERNARD  
Responsable du développement  
associatif POLLENIZ

C'est avec une grande fierté et un grand honneur que je vous partage nos belles réussites communes.

### Enfin, notre travail est reconnu !

Le 7 mars 2024, le préfet de Maine-et-Loire, Chevalier de la Légion d'honneur, nous reconnaît en nous remettant l'Agrément au titre de la protection de l'environnement.

Le 30 septembre 2024, a marqué un nouveau tournant dans l'histoire de POLLENIZ. Le Directeur Général Délégué mobilisation de la société de l'Office Français de la Biodiversité, reconnaît notre engagement au titre du programme « Partenaires engagés pour la Nature ». Cette évaluation se compose de deux mesures phares :

- La sensibilisation de notre réseau associatif pour accompagner les acteurs vers l'intégration des enjeux de biodiversité sur notre territoire.
- La formation de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos bénévoles à la détection et au signalement des EEE.

Nous nous inscrivons ainsi aux stratégies locales, nationales et internationales.

Je suis très heureux de vous annoncer personnellement que NEOVIZ Group a reçu le 2 octobre, lors d'une cérémonie au Sénat, le 2 octobre dernier, la Palme d'Or de l'Innovation Environnementale 2024 avec un diplôme de Mérite et de Prestige national. Cette distinction, décernée à NEOVIZ Group (POLLENIZ, BIONE0, GIRPA, ALTERRE ECO et WEST ACADEMY) nous rend hommage et nous tenions à vous remercier toutes et tous pour votre engagement, votre énergie et votre motivation.

Bénévoles, salariés, élus, partenaires, adhérents, un grand merci pour votre soutien,

Merci aussi à Marc PONDAVEN, Directeur Général de POLLENIZ pour sa vision,

Amicalement,  
Pierre-Jean BERNARD

Retrouvez les newsletters RAE et  
autres publications  
de POLLENIZ sur le site  
[www.polleniz.fr/publications](http://www.polleniz.fr/publications)

## AGENDA

### Assemblée Départementale Opérateurs 44

le 28 mars 2025 Espace Paul GUIMARD à  
Saint-Mars-la-Jaille - VALLONS DE L'ERDRE

Si vous souhaitez recevoir  
cette lettre d'information  
par mail : contactez-nous à  
l'adresse  
[communication@polleniz.fr](mailto:communication@polleniz.fr)

Retrouvez toute l'actualité POLLENIZ  
sur :



## Rappel des règles de lutte collective

Les dénombrements des captures de Rongeurs Aquatiques Envahissants réalisés au mois de juin 2024, ont permis de comptabiliser près de 51 127 captures. Nous tenons à vous féliciter pour votre engagement et vos efforts. Aussi, nous en profitons pour rappeler certaines règles de la lutte collective contre les ragondins et rats musqués en Loire-Atlantique, au titre de la protection des végétaux.

### Deux méthodes possibles : le piégeage et le tir

#### PIÉGEAGE

- Le piégeage est possible du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année sur l'ensemble du territoire communal.
- Les personnes souhaitant participer aux opérations de piégeage dans le cadre de la lutte collective doivent s'inscrire auprès de POLLENIZ.
- L'agrément préfectoral de piégeage n'est pas nécessaire pour les personnes qui capturent les ragondins et les rats musqués au moyen de pièges-cages.
- Un arrêté municipal spécifique au piégeage est signé par le maire.



#### TIR

- Le tir est organisé sous la forme d'opérations collectives par un ensemble de chasseurs, sous la responsabilité d'un chef de groupe, qui établit à chaque fois la liste des participants (en groupe).
- Les opérations de tir collectif sont possibles du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et à partir de la date d'ouverture anticipée du gibier d'eau (21 août), jusqu'au 31 décembre, exceptées les zones de chasse à réglementation spéciale.
- Les tirs ne sont autorisés que le jour, soit durant la période qui commence une heure avant le lever du soleil à Nantes, chef-lieu du département, et fini une heure après son coucher.
- Chaque tireur doit être muni de son permis de chasse validé, d'une assurance " chasse " et porter un vêtement de couleur vive.
- Les animaux tués sont déposés dans des points de regroupement par les chasseurs participant aux opérations collectives, puis comptabilisés par POLLENIZ avant évacuation par le service public d'équarrissage.
- Un arrêté municipal spécifique aux opérations de tir est signé par le maire.
- POLLENIZ doit être informée avant le début des campagnes d'opérations.

## A la découverte des piégeurs

Lors de notre assemblée départementale des opérateurs à Saint-André-des-Eaux, ainsi que lors des collectes de juin, vous êtes déjà nombreux à avoir participé à l'enquête pour mieux vous connaître mais aussi identifier vos besoins et vos attentes.

N'hésitez pas à compléter cette enquête lors de nos prochaines collectes de novembre ou à la demander aux techniciens de POLLENIZ.



# LES ACTUALITÉS

## Des actions avec les collectivités de Loire-Atlantique

Des campagnes de lutttes intensives ont été organisées sur le deuxième semestre 2024.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES

Dans le cadre du partenariat avec la Communauté de Communes Erdre et Gesvre, POLLENIZ est intervenue pour une campagne de piégeage sur un tronçon de l'Erdre de 2 km, s'étendant du port de Nort-sur-Erdre à l'aval de Port-Mulon en incluant le Plan d'eau. L'opération s'est déroulée du 10 juin, date de pose du matériel au 02 juillet, date de réintégration. Au total 17 individus ont été prélevés sur ce site.



17 captures

### PORNIC AGGLO

À la demande de l'entreprise SAUR, POLLENIZ est intervenue pour une campagne de piégeage sur les stations de lagunage de Pornic Agglomération. L'opération s'est déroulée du 22 juillet au 9 août 2024.

Le dispositif de piégeage a été déployé cette année sur 9 stations, détaillées ci-dessous :

- La Princetière à St Michel-Chef-Chef
- Les Salettes à Pornic
- Le Pas à Chauvé
- St Hilaire-de-Chaléons
- Le Pont Béranger à St Hilaire-de-Chaléons
- L'Herpinière à Ste Pazanne
- Safari Parc à Port-Saint-Père
- Le Bourg à Cheix-en-Retz
- Vue



85 captures

### SAINT-BRÉVIN-LES-PINS

A la demande de la municipalité de Saint-Brévin les Pins, POLLENIZ est intervenue par piégeage sur le Boivre et sur quelques points du réseau hydrographique secondaire.

Cette action s'est déroulée du 19 juin au 10 juillet 2024.

Détail des sites sur le réseau secondaire :

- Mare de la Pierre de Gargantua
- Mare de la Grognais + ruisseau
- Ruisseau de la Franchais
- Bodon
- Ferme des tabacs
- Mare de la Grand'Ville
- Marais en face de l'immeuble Horizon
- Marais rue des Albizias



30 captures

### Une campagne de piégeage dans les marais de l'Acheneau et la Blanche

Une campagne de lutte intensive par piégeage s'est déroulée du 3 au 24 octobre 2024 dans les marais de l'Acheneau et la Blanche sur les communes de Cheix en Retz, Port St Père, Rouans et Vue. Complémentairement aux actions des bénévoles les salariés de POLLENIZ sont intervenus sur les secteurs non couverts par ceux-ci. Cette action est intégralement financée par Pornic Agglo Pays de Retz. Les résultats vous seront transmis par les techniciens de POLLENIZ lors des collectes de novembre.



## Chantier barrages vendéens d'automne

A la demande de Vendée EAU, l'antenne Vendéenne de POLLENIZ assure le chantier de lutte RAE sur les barrages vendéens. Un premier passage a été réalisé au printemps sur 12 barrages et un captage. Un second passage va être réalisé sur les 12 barrages de septembre à décembre.



Barrage de Rochereau sur la commune de Bazoges-en-Pareds (85) - piégé par le technicien sur la période automnale

Pour la période de réalisation de ce chantier, un technicien a été recruté : Noé Chaigne. Ce dernier va réaliser la pose de piège-cage sur les plans d'eau, en bateau ou à pied, lorsque les niveaux d'eaux ne permettent pas la navigation. Il sera épaulé par Jacky Robin, technicien de l'antenne de Vendée.

Le passage printanier avait permis la capture de 231 ragondins et 11 rats musqués, soit en tout 242 RAE sur l'ensemble des barrages. Les conditions climatiques particulières de 2024, notamment la pluviométrie permettent d'avoir des niveaux d'eau élevés par rapport à d'autres années. Ce passage automnal permettra de vérifier si ces conditions ont eu un impact potentiel sur le nombre de captures sur les barrages.



242 captures

## L'INTERVIEW

Léon GAUTIER



VILLENEUVE-EN-RETZ



19

années de piégeage



109

captures en 2023

**CM : Quelle profession exerces-tu ?**

LG : J'étais employé de laiterie.

**CM : Depuis combien de temps pièges-tu ?**

LG : Je piège depuis 2005.

**CM : Pourquoi pièges-tu ?**

LG : Pour aider à la diminution des dégâts causés aux berges et pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

**CM : Qu'est ce qui t'as amené un jour à piéger les ragondins ?**

Etant habitant du Marais Breton, j'ai observé l'expansion progressive des RAE et souhaité donner un peu de mon temps pour la protection des marais.

**CM : Qu'est-ce qui te plait dans le piégeage ?**

LG : Le plaisir d'être dans la nature et de prendre l'air et d'observer l'évolution des dégradations causées par les RAE (surtout depuis 1997).

**CM : Quels conseils donnerais-tu aux nouveaux piégeurs ?**

LG : D'être persévérant et piéger tous les jours de l'année au maximum, même quand il n'y a pas de prises.

**CM : Rencontres-tu des difficultés ?**

LG : Oui, piéger dans les endroits éloignés des accès et transporter les cages ainsi que le transport des cadavres. Difficultés à approcher correctement les berges suite aux éventuelles fragilisations causées par les RAE.